

PAROISSE SAINTE ANNE EN CAMBRESIS

Site internet :

sainte-anne.cathocambrai.com

Email :

sainte-anne@cathocambrai.com



Maison paroissiale de Clary - 4 tour de l'église - Tél. 03 27 85 14 79.

Permanence "accueil paroissial" : lundi – mardi - jeudi de 10 heures à 11 h 30

Permanence baptême : Le 2e samedi de chaque mois de 10h à 11h30

et le 4ème vendredi de chaque mois de 18h à 19h30

N° 32 – Année 2026

EN AOÛT :

PAS DE PERMANENCE

<u>Samedi 1^{er} août</u>	16h00	Busigny	Mariage de Denis Lanciaux & Caroline Duhem
	18h00	Clary	Messe
	18 ^{ème} dimanche du Temps ordinaire		
<u>Dimanche 2 août</u>	11h00	Caudry – Basilique	Messe
<u>Mercredi 5 août</u>	09h30	Ligny	Messe
<u>Vendredi 7 août</u>	09h15	Villers-Outréaux	Messe après le chapelet de 8h45
<u>Samedi 8 août</u>	16h00	Villers-Outréaux	Mariage de Julien Cocheteux & Aurore Leseine
	18h00	Busigny	Messe
	19 ^{ème} dimanche du Temps ordinaire		
<u>Dimanche 9 août</u>	11h00	Caudry – Basilique	Messe

A noter

Assomption de la Vierge Marie à Cambrai

14 août : messe anticipée de l'Assomption à 18h à Escaudœuvres.

Chapelet à 18h à la cathédrale, suivi de la messe avec descente de l'icône à 18h30.

15 août : messe à 10h sur le parvis de la cathédrale (à l'intérieur en cas de pluie), suivie de la procession jusqu'à la porte Notre-Dame (chapelet dans la cathédrale pour ceux qui ne peuvent suivre la procession). Vénération de l'icône au retour de la procession.

Vêpres à 17h.

Communiqué de la Présidence de la Conférence des évêques de France

Depuis le début de l'été 2026, les incendies que connaît la France ont déjà parcouru près de 100 000 hectares, provoqué le déplacement d'environ 170 000 personnes et détruit de très nombreuses habitations et forêts. Des pompiers ont été grièvement blessés et certains ont même perdu la vie dans ce combat acharné contre les flammes. Au même moment, d'autres territoires subissent des épisodes de grêle d'une violence exceptionnelle. En quelques minutes, des récoltes entières sont anéanties, laissant des agriculteurs démunis face à la disparition de leurs cultures, de leurs vignes, de leurs vergers ou de leurs champs.

À toutes les personnes touchées par ces catastrophes et contraintes d'évacuer leur maison, à celles qui ont perdu leurs biens ou le fruit de leur travail, aux pompiers blessés, ainsi qu'aux familles de ceux qui ont offert leur vie, nous voulons exprimer notre proximité. Nous les assurons de notre prière.

Nous invitons les catholiques à prendre généreusement part aux élans de solidarité qui se mettent en place. Nous encourageons les paroisses à laisser leurs églises ouvertes, lorsque cela est possible : beaucoup offrent un refuge de fraîcheur au cœur de la chaleur estivale. Les salles paroissiales peuvent également devenir des lieux d'accueil pour les personnes déplacées, afin de leur offrir le repos, le réconfort et l'aide concrète dont elles ont besoin.

Extrait du message publié le 28 juillet 2026.

<https://eglise.catholique.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/572793-communique-eveques-incendies-juillet-2026/>

Retrouvez les feuilles d'annonces sur le site internet de la paroisse.